

Le 13 août 2021

M^e Adina Georgescu
Ligne directe : 514.871.5494
ageorgescu@millerthomson.com

PAR SDE ET PAR MESSENGER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria - Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande pour la fermeture réglementaire des livres de Gazifère Inc. pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demandes de modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1^{er} janvier 2021 et du 1^{er} janvier 2022 (la « **Demande** »)
Dossier de la Régie : R-4122-2020 (Phase 3B)
Notre dossier : 111216.0114

Chère consoeur,

Aux termes de sa décision D-2021-087 (la « **Décision** ») rendue dans le cadre du dossier mentionné en titre, la Régie a demandé à Gazifère de déposer, au plus tard le 17 août 2021 à 12h, l'ensemble des pièces nécessaires à l'établissement des tarifs finaux de l'année tarifaire 2021, en tenant compte des modifications et ordonnances découlant de cette Décision¹.

Pour donner suite à cette demande, Gazifère dépose donc, pour approbation, une version révisée notamment des pièces B-0218, B-0245, B-0247, B-0253 et B-0254, ainsi qu'une mise à jour du texte des *Conditions de service et tarif* présenté à la pièce B-0163, incluant la modification aux articles 19.2.1.2 et 20.2.1.3, ainsi qu'une liste des pièces révisée.

Par ailleurs, aux pièces GI-45, Documents 6 à 6.8, Gazifère soumet à la Régie, pour approbation, une proposition visant à disposer, par le biais d'un cavalier tarifaire, des écarts de revenus découlant de l'application de tarifs provisoires de distribution pour l'année tarifaire 2021. L'application de ce cavalier tarifaire serait intégrée au prochain ajustement du coût du gaz, pour application à compter du 1^{er} octobre 2021.

¹ Décision D-2021-087, par. 219

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON sencl

(s) Adina Georgescu

Adina Georgescu

(par courriel seulement)

Me Steve Cadrin (procureur de l'ACEFO)

Me Pierre-Olivier Charlebois (procureur de la FCEI)

Me Geneviève Paquet (procureure du GRAME)

Me Dominique Neuman (procureur de SÉ-AQLPA)